

Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les relations franco-américaines, le souhait de la France d'un transfert de la souveraineté sur l'Irak aux Irakiens, la feuille de route sur la paix au Proche-Orient, la proposition de comité international de lutte contre la famine, la réforme de l'ONU et le souhait d'Israël d'écarter Yasser Arafat, New York le 23 septembre 2003.

Quelques mots brefs, et d'abord, c'est avec une certaine émotion que j'ai rendu hommage et j'ai observé que tout le monde le faisait d'un même coeur, à M. VIEIRA de MELLO et à ses collaborateurs, victimes de l'attentat.

J'ai, au fond, retenu de ces propos entendus depuis deux jours, une sorte de message qui paraît devoir être rappelé.

Le premier message, c'est qu'il faut avoir confiance dans l'ONU. Je constate d'abord qu'il n'y a jamais eu, c'est le Secrétaire général qui me l'a dit, autant de Chefs d'Etat et de gouvernement présents pour une Assemblée générale ordinaire de l'ONU. Ce qui prouve bien que l'ONU n'est pas, en quelque sorte, discréditée comme certains ont voulu le dire ou le faire croire. Je dirais, au contraire, que dans les périodes un peu difficiles la famille se regroupe. C'est en tous les cas un témoignage intéressant. Cela suppose naturellement, conformément au rapport du Secrétaire général auquel la France souscrit tout à fait, cela suppose une réforme de l'ONU. Je ne rentrerai pas dans le détail, sauf à répondre à des questions. Mais la France est tout à fait favorable à l'approche du Secrétaire général et aux conclusions de son rapport.

Le deuxième message que je souhaitais faire passer, c'est que quand il y a une difficulté, un problème, le système même des médias contemporains donne un effet de loupe. J'entends ici ou là évoquer les oppositions qui pourraient exister entre les Etats-Unis et la France. Je viens d'en parler très librement et je dirais, très amicalement, avec le Président des Etats-Unis. On ne peut pas être d'accord entre amis sur tout. Mais lorsqu'on regarde les choses essentielles, on s'aperçoit qu'on est d'accord sur la plupart des grandes questions, même si nous avons sur la gestion de l'affaire iraquienne des divergences de vues. Ce que je voudrais simplement souligner, et c'était le message que je voulais passer, mais je me suis aperçu qu'il n'était pas nécessaire en tous les cas au niveau des entretiens politiques, ce que je voulais dire, c'est que même s'il y a des divergences de vues sur un sujet particulier, il y a, en réalité, une amitié profonde qui existe entre la France et les Etats-Unis. En tous les cas elle est ainsi ressentie en France et n'est pas chez nous mise en cause.

Le troisième point, le troisième message, c'est qu'il faut tout de même faire très attention aux tensions qui se développent. En Iraq, on le voit bien, mais aussi dans le conflit israélo-palestinien. Ces tensions sont naturellement très dangereuses pour ceux qui en sont victimes sur place, mais plus généralement dans le monde. Le fait de créer des réactions. des contre réactions met en

plus généralement dans le monde. Le fait de créer des relations, des contacts relations met en question la sécurité du monde. Il faut y être très attentif.

Et le quatrième message, c'était de mieux comprendre ce qu'est la mondialisation, ce qu'elle implique et ce qu'elle suscite dans les opinions publiques et pas seulement chez les pays pauvres. Que vraiment plus on va, plus on s'aperçoit, on l'a encore vu dans les réactions parfois un peu aberrantes qui se sont développées à Cancun, plus on va, plus il faut bien comprendre qu'il ne peut pas y avoir de mondialisation de l'économie s'il n'y a pas parallèlement une mondialisation de la solidarité. Sinon, ce ne sera pas accepté, ce sera rejeté par les peuples dans des conditions qui mettront en cause un élément par ailleurs nécessaire du progrès économique.

Voilà quelques observations que je voulais faire à l'occasion de cette session de l'ONU à laquelle je suis très heureux de participer.

QUESTION - Monsieur le Président, je vous souhaite la bienvenue. Comme vous l'avez dit vous-même, la question de l'Iraq donne souvent lieu à une perception d'un différend entre les Etats-Unis et la France. Je voudrais poser trois brèves questions à ce sujet. Premièrement, avons-nous vu aujourd'hui le début d'un rapprochement entre vous et Monsieur BUSH, vous venez de le rencontrer dans une excellente réunion, excellente je dis pour le temps où elle a eu lieu. Deuxièmement, est-ce que la France est prête à élargir son offre d'aider les Etats-Unis en Iraq ? Vous avez parlé d'un calendrier réaliste pour la passation des pouvoirs de la souveraineté en Iraq. Est-ce que cela veut dire plus d'un mois qui est le calendrier dont on a entendu parler précédemment par d'autres fonctionnaires français. Enfin, votre réaction au discours de Monsieur BUSH. Il n'a présenté aucune excuse, personne ne les attendait, mais il n'a absolument pas présenté d'excuses pour avoir trompé le Conseil de sécurité sur les armes de destruction massive, ni pour s'être lancé dans ce que Kofi ANNAN lui-même appelle une guerre illégale. Mais, il a parlé d'un rôle plus important pour les Nations Unies. Il a parlé longuement de la question du trafic. Est-ce que vous considérez que c'est là un signe plutôt positif ? Quelle est votre réaction à son discours ?

LE PRESIDENT - Je prendrais, si vous le voulez bien, vos questions à l'envers, en commençant par la troisième. J'ai naturellement écouté avec attention et intérêt le discours du Président. J'en relève, je dirais, trois points de convergence. Le premier c'est l'accent mis sur la non prolifération qui, à mes yeux, est le danger majeur du monde d'aujourd'hui et de demain et donc un problème tout à fait essentiel, je dirais prioritaire. Et la proposition d'une résolution du Conseil de sécurité qui a été faite par le Président américain me paraît à la fois utile et sage. Donc, je l'approuve sans réserve.

Le deuxième point de convergence, c'est l'engagement renouvelé, fermement articulé par le Président BUSH de lutter contre les crimes humanitaires et les trafics d'êtres humains. Je partage, là aussi, tout à fait cette position et donc, nous sommes prêts à accompagner les Etats-Unis aussi loin qu'ils le voudront sur cette voie. Je ne reviens pas dans le détail de ce qu'a dit le Président, vous le savez, et donc, nous sommes tout à fait d'accord.

Sur l'Iraq, nous avons naturellement des objectifs communs. C'est le retour à la paix, la reconstruction et si possible la démocratie. Quand je dis si possible, c'est une façon de parler. C'est la démocratie.

Mais nous avons également des divergences. Nous pensons, je l'ai redit tout à l'heure au Président BUSH, et cela me conduit à votre deuxième question, qu'aujourd'hui la situation est telle qu'il est très difficile pour les Iraquiens, en général, qui appartiennent à un vieux peuple, une vieille culture, une vieille histoire d'accepter une situation qui d'une façon ou d'une autre est une situation d'occupation. C'est ainsi. Et donc nous risquons de voir la situation se détériorer de plus en plus. Dans ces conditions, je crois qu'il faut changer de pied, si j'ose dire. C'est-à-dire, dire aux Iraquiens, vous êtes un peuple majeur, il vous appartient de décider de votre destin. Nous allons marquer cette volonté claire par un geste politique et psychologique fort, c'est-à-dire le transfert de souveraineté. Alors, le transfert de souveraineté à qui ? Aux institutions gouvernementales actuelles, éventuellement modifiées par la résolution de l'ONU qui accrédi terait cette évolution. Et cela implique ensuite que les responsabilités permettant aux Iraquiens d'assumer cette souveraineté soient transférées petit à petit. Est-ce que cela prendra

trois mois, six mois, neuf mois, je suis incapable de vous le dire. Mais il faut un transfert. Il est évident qu'aujourd'hui l'administration iraquienne n'est pas en mesure d'assumer la totalité de ses responsabilités.

Donc, à partir d'une affirmation politique et psychologique claire, transfert de souveraineté, il faut engager un processus de transfert de responsabilité qui soit cohérent avec la situation que nous connaissons en Iraq et qui comporte naturellement, en même temps que ce transfert, la mise en oeuvre d'un processus d'élaboration d'une Constitution. C'est facile, les Iraquiens ont beaucoup d'excellents juristes qui peuvent rédiger une Constitution sans aucune difficulté. Et puis la mise en oeuvre d'un processus permettant de conduire, le plus vite possible, c'est évidemment plus difficile, à des élections permettant d'avoir une assemblée qui pourra alors discuter de la proposition de Constitution.

Donc, voilà un peu comment nous voyons les choses. C'est vrai qu'il y a là une divergence de vues avec la position américaine. Mais je le répète, c'est une divergence de vues que nous voulons exprimer d'une façon très positive. Nous souhaitons naturellement le succès des Américains, et nous apportons notre contribution à la réflexion, à partir de notre propre expérience et nous souhaitons qu'il en soit tenu compte.

Vous m'avez enfin demandé, quel rapprochement. Mais moi je ne me suis jamais senti éloigné de Monsieur BUSH. Vous savez, je crois que je suis le premier chef d'Etat à l'avoir rencontré la veille même du jour où il était officiellement consacré Président des Etats-Unis. Cela se passait en présence de Madame le Docteur RICE à l'Ambassade de France à Washington. Je ne me suis jamais senti éloigné sur le plan personnel. J'ai toujours eu à la fois un grand plaisir à parler avec le Président, comme j'avais un grand plaisir à parler avec son père d'ailleurs, pour qui j'avais beaucoup d'estime et d'amitié, comme j'avais beaucoup de plaisir à parler aussi avec son prédécesseur. Je ne me sens pas en nécessité de me rapprocher. Ce n'est pas parce que nous avons une divergence, nous sommes des Chefs d'Etat. Et ce n'est pas parce que nous avons en tant que Chefs d'Etat une divergence de vues sur un sujet, et d'ailleurs des convergences de vues sur d'autres, qu'il faut en exagérer les conséquences.

QUESTION - Thomas FRIEDMAN, la semaine dernière, a écrit un éditorial concernant les relations entre la France et les Etats-Unis.

LE PRESIDENT - Qui donc ?

QUESTION - C'est un éditorialiste du New York Times. Il a écrit un éditorial concernant les relations franco-américaines. Il a dit que la France était en train de devenir l'ennemi de l'Amérique et des Américains. Pensez-vous que vous êtes l'ami ou l'ennemi ? Vous venez de le dire, mais j'aimerais que vous élaboriez. Deuxièmement, est-ce que vous avez fait quelque chose pour la mise en oeuvre de la feuille de route lors de ce débat de l'Assemblée générale ?

LE PRESIDENT - Alors, chacun dans une démocratie est libre de ses appréciations. Je ne connaissais pas celle de l'éminente personnalité que vous venez de citer. Je vous dirais simplement, ne croyez pas tout ce qui est écrit.

Pour ce qui concerne la feuille de route, en revanche, nous en avons longuement discuté, notamment avec le Président américain. Nous pensons et ce devrait être la discussion et le centre des discussions des ministres des Affaires étrangères du quartet dans quelques jours qu'on ne peut pas laisser la feuille de route simplement disparaître dans les tensions et les drames actuels. Et qu'il faut essayer de la remettre en oeuvre. Pour cela, il nous semble qu'un bon moyen serait de passer immédiatement à la proposition de la feuille de route pour le début de la deuxième phase, c'est-à-dire la Conférence internationale. Et nous sommes, nous, favorables à la convocation de cette Conférence internationale aussi rapidement que possible. L'objectif étant de remettre un peu la feuille de route à l'ordre du jour.

QUESTION - Le Président LULA a proposé la création d'un Comité international de lutte contre la famine. Je voudrais vous demander que pensez-vous de cette proposition ?

LE PRESIDENT - J'ai eu l'occasion d'en parler avec le Président du Brésil hier. La famine est un vrai problème du monde d'aujourd'hui, chacun le sait. J'approuve tout à fait l'initiative du Président LULA et je lui ai dit hier de la façon la plus officielle que la France s'associerait

immédiatement au processus de création de ce Comité sous son impulsion et sous son égide. Deuxièmement, je lui ai fait part de mes idées. Je lui ai dit que, quelle que soit la bonne volonté des pays, les contributions qui pourraient être fournies, de façon volontaire, à ce fonds ne seront pas suffisantes. Il faut donc trouver un financement original, adapté et complémentaire. Je suis partisan d'une taxation des profits engendrés par la mondialisation. La mondialisation se caractérise par une augmentation très importante et visible des échanges qui, elle-même, se traduit par une amélioration très sensible des profits. Tout cela est normal et même souhaitable, c'est un élément essentiel du développement. Mais il serait normal et légitime que ces profits, générés par la mondialisation, soient taxés là où il faudrait une toute petite taxe pour faire beaucoup d'argent et que le résultat de cette taxation soit affecté au fonds de lutte contre la famine proposé par le Président LULA DA SILVA et auquel, je le répète, la France adhère tout à fait.

QUESTION - Monsieur le Président, dans les années 80-90, il y a eu des commissions qui se sont penchées sur une réforme des Nations Unies et ces commissions, jusqu'alors, n'ont pas donné grand chose, sauf des vœux pieux. Alors comment peut-on vraiment relancer une réforme de l'ONU et notamment l'élargissement du Conseil de sécurité ?

LE PRESIDENT - La réforme de l'ONU, ce n'est pas que l'élargissement du Conseil de sécurité, c'est beaucoup plus important. Cela touche l'Assemblée générale, cela touche le Conseil de sécurité, cela touche la modernisation des institutions. Je pense, en particulier, à la proposition française qui a, d'ailleurs, reçu l'aval de beaucoup de pays. C'est une sorte de Conseil économique et social, le mot ne devant pas être retenu parce qu'il y en a déjà un et cela peut créer une confusion, mais, permettant de prévoir et de réagir en cas de crise internationale et de rassembler les points de vue différents des pays pauvres, des pays émergents et des pays riches. C'est une institution absolument nécessaire. Il en va de même d'une organisation mondiale de l'environnement, répondant à l'indiscutable inquiétude que nous avons tous pour ce qui concerne la détérioration rapide et dangereuse de l'environnement planétaire. Le Secrétaire général a fait un rapport sur ce point. Ce rapport, la France l'approuve. Alors il comporte notamment l'élargissement du Conseil de sécurité au niveau de ses membres permanents. Le Conseil de sécurité a été créé à une époque où il y avait 51 membres, je crois, de l'ONU, il y en a maintenant 180 ou 190. Ce n'est plus la même chose. Il y a des pays qui étaient tout à fait inconnus et qui sont devenus très importants. Je veux dire par leur poids politique, démographique, économique etc. Il faut donc un élargissement du nombre des permanents. Nous, nous avons rappelé que nous étions favorables, en particulier, à l'entrée de l'Allemagne et du Japon parce que se sont deux économies essentielles du monde d'aujourd'hui et probablement du monde de demain. Et puis, il faut aussi augmenter le nombre des non-permanents. Alors tout ceci, vous avez eu raison de le dire, a jusqu'ici fait l'objet de discussions mais on n'a pas bougé d'un iota. On n'a pas bougé d'un iota parce qu'il y a beaucoup de forces qui se concentrent pour maintenir la situation en l'état par refus de telle ou telle évolution. Je crois que maintenant et sous l'impulsion du Secrétaire général, il faut vraiment essayer de bouger, de faire un effort pour ça.

QUESTION - Le ministre allemand des Affaires étrangères, Joshka FISCHER vient de me dire que personne, en Europe, ne se fait d'illusion sur Yasser ARAFAT. Je voudrais savoir votre point de vue sur Yasser ARAFAT, premièrement ? Et je souhaiterais également savoir si vous estimez que sa contribution à la feuille de route est une contribution positive ?

Deuxièmement, que peut faire la France pour améliorer sa relation avec Israël ?

LE PRESIDENT - Je n'ai pas compris ce que vous avez prêté comme observation à Joshka FISCHER. Nous avons un point de vue tout à fait commun sur ces problèmes avec lui et je n'ai pas très bien compris ce que vous lui prêtiez comme affirmation. Est-ce que vous pourriez le répéter ?

QUESTION - Je voulais juste dire que Joshka FISCHER a dit : que premièrement, il est contre la mise en oeuvre de la décision israélienne d'exiler Yasser ARAFAT et il a dit, également, qu'en Europe, personne ne se faisait d'illusion sur Yasser ARAFAT.

LE PRESIDENT - Non, je ne ferai pas de commentaire sur une déclaration que je n'ai pas vue. Et.

LE PRÉSIDENT - Non, je ne ferai pas de commentaires sur cette déclaration que je n'ai pas vue. En, en règle générale, l'homogénéité de vues entre les autorités françaises et allemandes est totale. Donc, je n'imagine pas qu'il y ait de divergences entre Joshka FISCHER et nous.

Alors, sur le fond, on peut penser ce que l'on veut de Yasser ARAFAT. On peut en penser du bien, on peut en penser du mal. Il est l'autorité, il est représentant légitime et élu de l'Autorité palestinienne. Cela est un premier point. Là, on ne peut pas faire comme si cela n'existait pas. C'est la raison pour laquelle, nous sommes, pour notre part, nous Européens puisque c'est une position unanime des Européens, tout à fait hostiles à toute action tendant à neutraliser, d'une façon ou d'une autre, le président de l'Autorité palestinienne. Ce n'est pas un jugement sur sa personne ou sur sa politique, c'est une question de principe. D'ailleurs, j'ai compris que c'était en gros, l'avis de l'immense majorité des pays, si j'en crois le dernier vote aux Nations Unies. Je pense que de surcroît Yasser ARAFAT a aujourd'hui et il est le seul aujourd'hui à avoir l'autorité nécessaire sur les Palestiniens pour permettre un accord qui, fatalement, comportera des sacrifices pour les Palestiniens. Et je crois que personne, aujourd'hui, ne peut imposer un accord de cette nature aux Palestiniens, à l'exception de Yasser ARAFAT. Donc, il faut être prudent sur cette affaire.

Vous m'avez demandé, par ailleurs, ce que nous voulions faire pour améliorer nos relations avec Israël. Mais je vous rassure, nos relations avec Israël sont excellentes. Elles n'ont pas besoin d'être améliorées. Elles sont anciennes et excellentes.

QUESTION - Monsieur le Président, vous avez dit qu'il était nécessaire d'élargir la composition du Conseil de sécurité et surtout pour ce qui est des membres permanents. Est-ce que vous êtes pour l'inclusion de l'Inde en tant que membre permanent, même s'il y a encore un problème avec le Cachemire, une question qui est abordée par le Conseil de sécurité ?

LE PRÉSIDENT - Je me garde bien de porter un jugement sur tel ou tel pays, même si j'ai cité l'Allemagne et le Japon, parce que c'est une position très ancienne de la France. Néanmoins, je répondrai à votre question. On imagine mal, comment dans une réforme de cette nature, l'Inde pourrait être exclue d'un poste de membre permanent du Conseil de sécurité. J'aurais pu répondre la même chose à la dame qui m'a interrogé sur le Président LULA DA SILVA, concernant le Brésil. Il y a des pays qui, d'une façon ou d'une autre, s'imposeront. Voilà mon sentiment. Mais ce n'est pas une proposition de la France. Nous attendons que le débat se déroule.